

**Zeitschrift:** Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale

**Herausgeber:** Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner

**Band:** - (1995)

**Heft:** 2

**Artikel:** L'aménagement de l'espace public peut-il échapper à la mode?

**Autor:** Veuve, Léopold

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-957534>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

TOUTE APPROCHE NOUVELLE EST EXPOSÉE À ÊTRE DÉNATURÉE PAR UN EFFET DE MODE. POUR Y ÉCHAPPER, IL FAUT METTRE EN CAUSE UNE PENSÉE TRÈS RÉDUCTRICE ET REPLACER LES OBJETS DANS LEUR CONTEXTE SELON UNE PENSÉE MULTIDIMENSIONNELLE.

## L'aménagement de l'espace public peut-il échapper à la mode?

► Léopold Veuve

**Kann sich die Planung des öffentlichen Raumes den Modescheinungen entziehen?**

Der Städtebau trennt sich nach und nach von der Starrheit der sektoriellen Sichtweise und der Planungsmittel. Diese Entwicklung gibt Anlass zu Hoffnung. Aber die ersten Planungen im öffentlichen Raum zeigen dass noch immer Wissenslücken über grundlegende städtebauliche Belange bestehen. Um diese Schwächen zu überwinden, muss man jetzt lernen, die einzelnen Probleme mit ihrem Hintergrund in einen Gesamtzusammenhang zu bringen, weil die Qualität der Zusammenhänge wichtiger ist als diejenige der einzelnen Elemente. Man muss von einer sektoriellen auf eine multidimensionale Sichtweise umstellen und so dem Problem auf den Grund gehen.



La mode de la "modération" se résume au gadget



La mode de l'aménagement réduit le problème au niveau de la décoration



La mode du giratoire où la rupture est évidente entre la géométrie contrôlée et l'aménagement non contrôlé

**Une approche nouvelle verse-t-elle obligatoirement dans la mode?**

S'il faut se féliciter que l'aménagement et la gestion des usages de l'espace public soient sortis d'un carcan de règles qui a finalement conduit à de nombreuses impasses, il faut en même temps s'inquiéter de l'impréparation des opérateurs de l'espace public. Le verrou des normes ayant sauté a entraîné un nouveau regard soutenu par les notions de modération, de convivialité, de flexibilité et de sociabilité. Des recherches, des expériences, des publications ont alimenté les débats à propos de nouvelles solutions. Un guide suisse des giratoires (février 1991) s'est efforcé de montrer les relations entre les exigences routières et celles de l'urbanisme. A ce jour, le résultat de l'ensemble des aménagements de l'espace public est souvent décevant, c'est l'esprit de la mode qui domine.

► Léopold Veuve,  
urbaniste,  
professeur EPFL,  
Urbaplan

## Pourquoi est-ce si difficile d'échapper à la mode?

Nous avons connu une très longue période dominée par la pensée parcellaire, par l'approche sectorielle qui réduit le réel à tout ce qui est quantifiable. L'objet d'analyse est isolé de son contexte en rejetant les interrelations avec son milieu pour pouvoir développer une logique sans faille dans un champ clos<sup>1</sup> (qu'il s'agisse du bruit, de l'air, des espaces verts, des équipements publics, des routes, etc. chaque objet a sa propre logique et les normes qui en découlent). Le paradigme du plan, à la fois élément d'analyse et d'action de l'urbaniste, est également un outil très réducteur. Cette éducation à "la pensée en pièces détachées" constitue un lourd handicap pour situer les problèmes dans leur contexte et assurer une réponse où l'aspect du qualifiable domine largement le quantifiable. Il faut restaurer la pensée en reliant ce qui a été compartimenté, en rétablissant les relations entre les choses. Toutes les recherches en cours et certaines pratiques – "Parcs et promenades pour habiter", "Aux écoutes de la ville"<sup>2</sup>, les études sur les paysages, sur les espaces publics, etc. - vont dans le sens d'une pensée multidimensionnelle (dimensions culturelles, sociales, économiques, politiques, physiques).

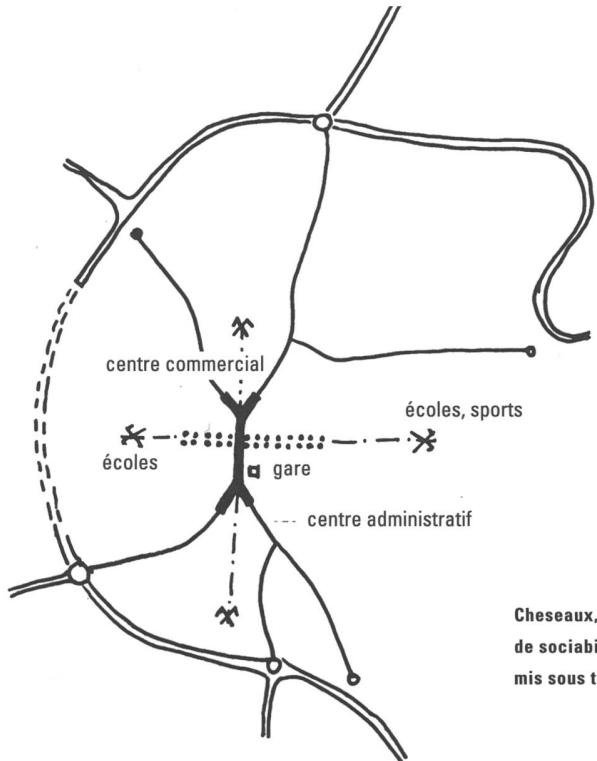
Au handicap d'une pensée réductrice s'ajoute l'héritage laissé par le mouvement moderne et son attitude de "tabula rasa" par rapport à l'histoire. Seuls des lieux où la culture urbaine était historiquement forte ont retrouvé sans peine leur héritage (exemple de l'urbanisme de Barcelone). Ainsi, une pensée atrophiée et l'absence d'une culture urbaine mettent en situation favorable une approche dictée par l'apparence, le superficiel qui, par définition, ne va pas à la racine des problèmes. Ainsi les conditions sont réunies pour que la mode fasse la loi.

## Rétablissement des relations entre les choses, exemples

### *Le concept de réseau des espaces publics*

La notion de réseau englobe de nombreux aspects. Tout d'abord un réseau est constitué par des noeuds et par des lignes qui les relient. En termes d'urbanisme, il s'agit d'éléments de centralité - équipements publics et privés, interfaces de transports et de parcours – routes, rues, chemins – le réseau sert à faire passer des flux relationnels – de la maison à l'école, aux commerces, à la gare, etc. – qui peuvent être denses ou nuls selon l'heure ou toujours très limités selon les lieux ( c'est la notion d'usages). Enfin, le réseau assure la continuité, le parcours.

En organisant les éléments de centralité ou tout élément ayant une fonction de "condensateur" de vie sociale – pôle commercial, administratif,



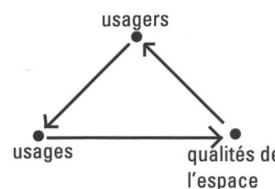
19

Cheseaux, les deux axes de sociabilité publique mis sous tension

écoles – le réseau va peu à peu s'exprimer avec des temps forts et des éléments de relais d'importance variable. Lorsque les axes sont forts, animés parce qu'ils mettent en relation plusieurs éléments de centralité, par analogie, on peut parler de mise sous tension du réseau.

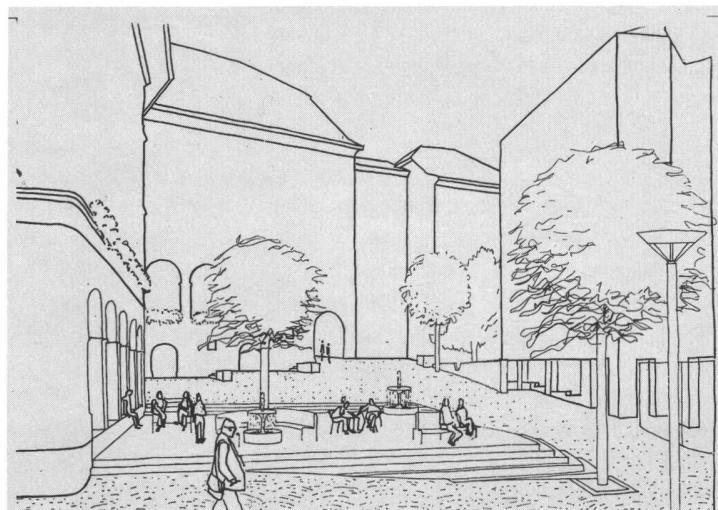
### *Le concept de convergence*

Tout aménagement de l'espace public vise à ajuster l'espace à une forme existante de sociabilité publique ou à son avènement. Pour que cela fonctionne, il faut qu'il y ait une convergence autour de trois facteurs déterminants.<sup>3</sup> Si l'un des facteurs change, cela influence le caractère des deux autres.



Il ne suffit pas d'enlever des places de stationnement sur une place publique pour que celle-ci puisse être appropriée par le public. Il faut en premier lieu définir quels vont être les usages et les usagers. Le terme d'usagers doit être pris dans un sens large: passants et leurs usages, livreurs, commerçants, propriétaires d'immeubles, organisateurs de fêtes et surtout les opérateurs de l'espace public. Les contraintes de mise en oeuvre et de maintenance sont souvent déterminantes pour l'aménagement. Ces mises en relation permettent d'établir un cahier des charges de l'aménagement.

Pl. de la Louve sans stationnement  
(Lausanne)



Pl. de la Louve aménagée

Il ne faudrait pas croire qu'il s'agit seulement de rédiger une belle phrase. Quels sont les objectifs visés en plantant des arbres? Même question pour le parti pris de l'éclairage, etc. Il est nécessaire d'établir les relations entre les objectifs visés, les principes d'aménagement et les niveaux de performance des matériaux choisis.

#### *Le concept d'articulation entre espaces public et privé*

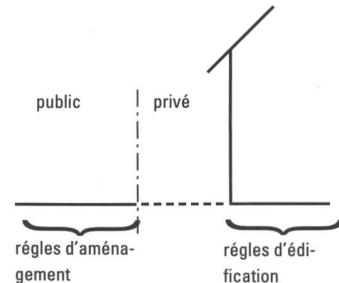
“Les caractéristiques de la chaussée - largeur, fonctions, stationnement, arborisation, éclairage

#### *Le concept d'unité d'un aménagement*

Pour qu'un espace public ait une identité, il faut que celle-ci soit reconnaissable, qu'elle soit “lisible”. Comme pour le texte, le choix des mots et la construction de la phrase sont déterminants pour la compréhension. Toute chose signifie quelque chose, selon que le sol est bitumé, pavé ou dallé, il donnera un sens différent à la “lecture” de l'espace. Il en est de même pour la présence ou non d'une bordure de trottoir, d'arbres à grandes feuilles ou à petite feuilles, de candélabres ou d'éclairage suspendu. Tous les matériaux ont autant de significations que les mots dans une phrase, ils doivent être en relations cohérentes entre eux pour que l'espace soit “lisible”.

- définissent le “paysage” de la voie. Mais ces variables de premier ordre peuvent être perçues très différemment selon l'aménagement des espaces bordiers qui limitent la voie - espace ouvert ou fermé sur l'espace public, stationnement privé, arborisation, clôture, etc. A leur tour, ces espaces prennent leur signification en fonction de la présence ou non d'édifices qui les accompagnent. Il y a donc un caractère d'unité spatiale définie par l'axe de la voie et par les éléments qui la délimitent. L'identité de la voie sera plus ou moins reconnaissable selon la clarté des règles d'aménagement, d'ordonnancement et d'édition.

Une fois encore, en traitant séparément, d'une part, les voies et leur hiérarchie par le plan des déplacements sans même les accompagner par la biais du plan de zones et de son règlement, tout le problème des interdépendances majeures qui caractérisent le tissu urbain et la possibilité de sociabilité publique est évacué”.<sup>4</sup>



**L'absence de règles d'ordonnancement rend l'espace public confus.**

#### **Conclusion**

Tous les exemples - concepts de réseau, de convergence, d'unité d'un aménagement, d'articulation - illustrent le propos tenu en début d'article, c'est-à-dire la nécessité de restaurer notre pensée habituée à traiter les problèmes par addition de choses. Il faut se dégager de l'esprit de compartimentage, de spécialisation qui extrait un objet d'un champ donné et qui conduit vers l'abstraction pour rétablir les liens et les interrelations avec son milieu. L'exemple de l'espace public peut s'étendre à l'ensemble du domaine de l'urbanisme. C'est dire qu'il y a un bon chemin à parcourir pour changer de regard. ■

<sup>1</sup> E. Morin “Terre-Patrie”, Seuil, 1993

<sup>2</sup> P. Amphoux, C. Jaccoud “Parcs et promenades pour habiter”, IREC/EPFL, 1994

P. Amphoux “Aux écoutes de la ville”, IREC/EPFL, 1994

<sup>3</sup> P. Korosec-Serfaty “La sociabilité publique et ses territoires - Places et espaces publics urbains”, in: Architecture et Comportement, N° 2, vol. 4, 1988, pp. 111-132

<sup>4</sup> L. Veuve “Apprentissage de l'urbain, cinq aspects” in: L'urbain et le rural, essais recueillis par J.-M. Lamunière et B. Marmand, Payot, 1994